



Démonstration animée dans le cadre du Conseil Agricole Local (crédit : Laetitia LONARDI)

LA CRÉATION D'UNE INSTANCE DE CONCERTATION LOCALE AVEC LE MONDE AGRICOLE : LE CONSEIL AGRICOLE LOCAL



CHIFFRES-CLÉS

CARACTÉRISTIQUES DE LA CC ARC MOSELLAN

- 150 exploitations agricoles représentant 11 000 hectares de surface soit un tiers du territoire de la CC.

CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTANCE DE CONCERTATION (LE CONSEIL AGRICOLE LOCAL)

- Regroupe le Président et 5 élus de la CC ainsi qu'une vingtaine d'acteurs agricoles clés du territoire (agriculteurs investis du territoire, président de la CUMA).

EN SAVOIR PLUS

-  [Site internet](#) de la CC Arc Mosellan
-  [Article de Le Républicain Lorrain](#) sur la politique de soutien et de développement en faveur du monde agricole de la CC Arc Mosellan

CONTEXTE

En 2020, M. Arnaud Spet devient le nouveau Président de la CC Arc Mosellan et veut porter une nouvelle politique agricole pour le territoire. En effet, dans le cadre de l'élaboration du Projet de Territoire 2020-2030 de la CC, les élus du territoire souhaitent placer l'agriculture et la forêt au centre de la vision de développement durable du territoire. La CC dédie donc un chapitre à l'agriculture dans sa feuille de route.

En mars 2021, la CC organise trois rencontres entre élus et agriculteurs du territoire afin d'orienter les actions à mener en faveur du secteur agricole. Ces rencontres sont l'occasion de se présenter, de comprendre les enjeux auxquels font face les agriculteurs dans leur activité et de montrer comment la CC peut les accompagner. Ces rencontres sont un franc succès avec 20 à 30 participants par session. À la suite de ces rencontres, la CC décide de mettre en place plusieurs actions en faveur du monde agricole :

1. Valorisation de la production agricole du territoire en dédiant une page spéciale au lien entre restaurateurs et agriculteurs dans le magazine communautaire. Cette publication est aussi complétée par des présentations des pratiques agricoles du territoire.
2. Mise en place d'une politique d'aides agricoles (aide à l'investissement pour des pratiques environnementales et durables, aide à l'installation, aide pour obtenir des certifications).
3. Création d'une instance de concertation locale avec le monde agricole appelé Conseil Agricole Local.

CONTACTS :

Océane Orvoën
(responsable du service Aménagement,
Environnement, Énergie & Foncier)
oceane.orvoen@arcmosellan.fr
03 82 83 21 57 - 07 78 90 92 77

Simon Monier
(responsable du développement
économique et touristique)
simon.monier@arcmosellan.fr
07 78 90 92 22

CONTEXTE (SUITE)

Le Conseil Agricole Local

L'instance est créée en juillet 2021 et regroupe :

- Le Président de la CC ;
- 5 élus de la CC désignés par rapport à leurs thématiques (élu au développement économique, élu à l'environnement, élu aux circuits courts, élu délégué au monde agricole, élue du territoire également conseillère départementale en charge de la question agricole) ;
- Une vingtaine d'acteurs agricoles clés du territoire (des agriculteurs investis, le président de la Cuma, un agriculteur qui siège à la Chambre d'agriculture départementale, des jeunes agriculteurs qui viennent de s'installer).

Le Conseil Agricole Local est une instance vivante que de nouveaux acteurs agricoles pertinents du territoire peuvent rejoindre, notamment en fonction des projets présentés en conseil. La première réunion du Conseil a eu lieu en septembre 2021 pour traiter deux sujets prégnants pour le territoire qui concernent les agriculteurs dans leurs activités :

1. Un sujet de mobilité avec la création de pistes cyclables et de voies partagées sur le territoire.
2. Un sujet lié à l'environnement avec la mise en place d'une Trame Verte et Bleue sur le territoire.

Le Conseil a permis de créer un espace de concertation avec les agriculteurs afin de récolter leurs réticences et remarques vis-à-vis des projets. Ce dispositif permet que les chantiers se déroulent sans encombre démontrant le bénéfice d'une concertation préalable sous le format d'une instance collaborative.

CHIFFRES-CLÉS

COÛT GLOBAL

- Coût faible pour la CC (seulement le temps humain des services)
- Pas de budget dédié (à l'exception de petites dépenses non chiffrées comme le temps convivial à la fin de l'année ou le besoin de véhiculer certains agriculteurs sur certains sites pour des événements).

MOYENS HUMAINS

- 25% du temps plein de la responsable du service Aménagement, Environnement, Énergie & Foncier est dédié aux projets de la CC en lien avec la question agricole (publication dans le magazine communautaire, gestion des demandes d'aides agricoles, création du Conseil Agricole Local, mise en place de marchés locaux sur le territoire...).

PARTENAIRES

- Élus et agriculteurs du territoire.

GRANDES ÉTAPES DU PROJET



RETOURS D'EXPÉRIENCE

Le dispositif du Conseil Agricole Local de la CC Arc Mosellan est une réussite. Il permet de faire dialoguer élus et agriculteurs et de faire avancer les projets du territoire en lien avec le monde agricole. Le Président de la CC ainsi que le Vice-Président à l'environnement ne manquent pas une seule réunion du Conseil, ce qui démontre que le sujet agricole est au cœur des préoccupations politiques de la CC. Un des avantages de ce dispositif est qu'il ne nécessite pas d'investissement financier de la part de la CC. Toutes les collectivités peuvent donc le mettre en place si une dynamique politique est lancée sur le territoire. Sur la CC de l'Arc Mosellan, les agriculteurs ont aussi été moteurs de cette dynamique en se montrant intéressés pour participer aux projets de la CC : « ils étaient en attente de projets concrets en lien avec l'agriculture comme le développement de certaines filières et des circuits courts ». Les sollicitations des agriculteurs ont conforté les élus dans leur idée de faire de la concertation autour des sujets agricoles.

Il est cependant important de souligner que la concertation, bien qu'elle soit extrêmement bénéfique pour le développement des projets de la CC, induit une charge de travail conséquente pour les services de l'intercommunalité. Il est aussi nécessaire de prévoir les dates des réunions longtemps à l'avance et de réfléchir aux horaires les plus adéquats afin que les agriculteurs puissent se rendre disponibles. Il faut également être vigilant à l'intervalle de temps entre les réunions du Conseil afin de garder un suivi des sujets évoqués. L'organisation d'un temps convivial en fin d'année permet d'échanger sur les propositions de sujets d'études, à la fois stratégiques mais aussi plus concrets et ponctuels, pour l'année suivante.

Fiche rédigée par :

AUXILIA CONSEIL EN TRANSITION **tranitions**

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

GRAND EST RÉGION VERTE